



PATRIMOINE CONSEIL

DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

La présente fiche (ou DER) est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller (ou intermédiaire).

Elle résume toutes les informations légales que le conseiller (ou intermédiaire) ou sa société doivent avoir communiquées au client dès l'entrée en relation.

Elle est un complément à sa plaquette commerciale.

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

L'ENTREPRISE

PATRIMOINE CONSEIL est un cabinet de Conseil en Gestion de Patrimoine et en investissement immobilier, dirigé par Christophe SORIANO et Laurent BESSET.

Siège social : 41 rue du Vivarais, 26320 Saint Marcel les Valence

SIREN : 394 401 723

NAF/APE : 6622Z

Patrimoine Conseil - contact@groupepatrimoineconseil.com - www.groupepatrimoineconseil.com –
41 Rue du Vivarais - 26320 St-Marcel-Lès-Valence / 04.75.83.16.25 - 1 Bis Rue Paul Loubet - 26200 Montélimar /
04.28.37.01.08 - 1A Boulevard Pasteur - 07200 Aubenas / 04.75.93.58.49 –
SARL au capital de 22.064 € immatriculé au RCS de Romans - SIREN 394 401 723 - SIRET 394 401 723 00041.
Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2
du code des assurances.

Société de courtage en assurance, Inscrit à l'ORIAS sous le N° 07001307 www.orias.fr. **Conseiller en investissement financier**, référencé sous le N°E009015 par l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'autorité des marchés financiers.



Le cabinet existe depuis 1994, nous avons développé notre savoir-faire pour apporter une solution globale ou réponses spécifiques aux demandes des particuliers et des entreprises.

Aujourd'hui, PATRIMOINE CONSEIL s'appuie sur ses compétences dans les domaines juridique, immobilier, notarial, fiscal, en matière d'assurances et de financements pour répondre aux questions que vous vous posez :

- Les pressions fiscales et sociales sont de plus en plus élevées : comment les minorer ?
- Le niveau des retraites est incertain : comment se créer un complément de revenus ?
- Le pouvoir d'achat est en stagnation : comment développer son patrimoine malgré cette contrainte ?
- Les marchés sont volatiles : comment optimiser mon épargne ?
- etc...

Notre entreprise justifie de garanties civiles professionnelles pour l'ensemble de ses activités.

Ces couvertures sont conformes aux exigences du Code monétaire et financier, du Code des assurances et de la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Nous nous engageons à respecter intégralement les dispositions statutaires, le règlement intérieur et le code de déontologie de notre(nos) association(s) professionnelle(s) dont les coordonnées apparaissent dans le présent document.

TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Dans le cadre de nos relations, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant ce que vous acceptez expressément.

Les données à caractère personnel que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par notre responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD).

Nous nous engageons à préserver la sécurité et l'intégrité de vos Données.

Les informations recueillies à l'occasion de la conclusion et de l'exécution de la présente mission sont traitées en vue de la bonne réalisation de cette dernière et des obligations réglementaires qui nous incombent, notamment en matière de Lutte Contre le Blanchiment de capitaux et du Financement du Terrorisme (LCB-FT).

Patrimoine Conseil - contact@groupepatrimoineconseil.com - www.groupepatrimoineconseil.com –
41 Rue du Vivarais - 26320 St-Marcel-Lès-Valence / 04.75.83.16.25 - 1 Bis Rue Paul Loubet - 26200 Montélimar /
04.28.37.01.08 - 1A Boulevard Pasteur - 07200 Aubenas / 04.75.93.58.49 –
SARL au capital de 22.064 € immatriculé au RCS de Romans - SIREN 394 401 723 - SIRET 394 401 723 00041.
Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2
du code des assurances.

Société de courtage en assurance, Inscrit à l'ORIAS sous le N° 07001307 www.orias.fr. **Conseiller en investissement financier**, référencé sous le N°E009015 par l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'autorité des marchés financiers.



Nous nous engageons à ne collecter et traiter les données recueillies qu'au regard des finalités de la Mission convenue entre nous.

Ces données à caractère personnel sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du responsable de traitement).

Leur traitement a pour finalité de nous permettre de disposer des informations utiles et nécessaires vous concernant vous et vos proches pour assurer notre mission dans le cadre de nos relations contractuelles et commerciales.

Vos données à caractère personnel sont notamment : situation patrimoniale, financière, professionnelle, connaissance et expérience en placements, tolérance au risque, capacité à supporter des pertes financières, objectifs, besoins etc.

Vous acceptez expressément que nous recueillions ces données et vous nous donnez votre consentement pour leur utilisation par le présent document. Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Certaines informations peuvent être transmises aux producteurs et partenaires dont les produits sont conseillés au titre de la présente mission, en cas d'une souscription et des suivis y afférents, ainsi qu'aux autorités administratives, judiciaires, ou de contrôle, le cas échéant.

Vous pouvez exercer l'ensemble de ses droits liés au traitement des données à caractère personnel selon les modalités indiquées dans le cadre du Document d'Entrée en Relation (DER) et du présent document.

Par ailleurs, vous nous autorisez à communiquer l'ensemble de vos données à nos prestataires informatiques pour le traitement des différents documents relatifs à notre mission.

Les données à caractère personnel collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans.

En ce qui concerne les activités immobilières, ce délai est porté à dix (10) ans (Article 86 du décret du 20 juillet 1972 portant application de la Loi HOGUET du 2 janvier 1970).

À défaut, ces délais peuvent être plus courts ou plus longs dans des cas spécialement prévus et notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément au Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD).

Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez écrire à notre siège social ou par courriel dont les adresses figurent en entête de tous nos documents à l'attention du Responsable de traitement Monsieur Soriano Christophe.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL 3 place de Fontenoy TSA 80715 -75334 Paris cedex 07.

Patrimoine Conseil - contact@groupepatrimoineconseil.com - www.groupepatrimoineconseil.com –
41 Rue du Vivarais - 26320 St-Marcel-Lès-Valence / 04.75.83.16.25 - 1 Bis Rue Paul Loubet - 26200 Montélimar /
04.28.37.01.08 - 1A Boulevard Pasteur - 07200 Aubenas / 04.75.93.58.49 –
SARL au capital de 22.064 € immatriculé au RCS de Romans - SIREN 394 401 723 - SIRET 394 401 723 00041.
Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2
du code des assurances.

Société de courtage en assurance, Inscrit à l'ORIAS sous le N° 07001307 www.orias.fr. **Conseiller en investissement financier**, référencé sous le N°E009015 par l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'autorité des marchés financiers.



STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

PATRIMOINE CONSEIL est inscrit au Registre des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance auprès de l'ORIAS (<https://www.orias.fr/>) sous le numéro 07001307.

PATRIMOINE CONSEIL est soumis à la réglementation relative aux activités de :

- **CONSEILLER EN INVESTISSEMENT FINANCIER (CIF)**

PATRIMOINE CONSEIL est susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF.

PATRIMOINE CONSEIL est enregistré sous le numéro E009015 auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

PATRIMOINE CONSEIL est assuré au titre de cette activité, conformément à l'article L.541-3 du Code monétaire et financier.

RCP CGPA d'un montant de 1 500 000 € par an née d'assurance sous le numéro de police RCPIP0562.

- **IAS (Intermédiaire en Assurance)**

Catégorie Courtier de Type B, PATRIMOINE CONSEIL est inscrit sous le numéro 07001307 auprès de l'ORIAS (<https://www.orias.fr/>), est sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (<http://acpr.banque-france.fr/>).

RCP CGPA d'un montant de 2 500 000 € par année d'assurance sous le numéro de police RCPIP0562.

Principe du devoir de conseil suite à la Directive sur la Distribution d'Assurance : le cabinet Patrimoine conseil exerce un conseil de niveau 2 et recommande ainsi des contrats qui correspondent le mieux aux besoins et attentes des candidats à l'assurance. Le cabinet présente donc plusieurs contrats à son client et justifie toujours son choix grâce à un argumentaire personnalisé.

Le niveau 1 est bien évidemment assuré par le cabinet en proposant un contrat cohérent avec les besoins et attente de son client.

Patrimoine Conseil - contact@groupepatrimoineconseil.com - www.groupepatrimoineconseil.com –
41 Rue du Vivarais - 26320 St-Marcel-Lès-Valence / 04.75.83.16.25 - 1 Bis Rue Paul Loubet - 26200 Montélimar /
04.28.37.01.08 - 1A Boulevard Pasteur - 07200 Aubenas / 04.75.93.58.49 –
SARL au capital de 22.064 € immatriculé au RCS de Romans - SIREN 394 401 723 - SIRET 394 401 723 00041.
Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2
du code des assurances.

Société de courtage en assurance, inscrit à l'ORIAS sous le N° 07001307 www.orias.fr. **Conseiller en investissement financier**, référencé sous le N°E009015 par l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'autorité des marchés financiers.



PATRIMOINE CONSEIL

- **IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements)**

Catégorie Courtier, PATRIMOINE CONSEIL est inscrit au Registre des Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement auprès de l'ORIAS sous le numéro 07001307.

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <https://acpr.banque-france.fr/>

Adhésion à l'association professionnelle agréée par l'ACPR : ANACOFI-COURTAGE.

ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
4 place de Budapest	17 place de la Bourse
CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09	75082 Paris Cedex 02
https://acpr.banque-france.fr	http://www.amf-france.org

Votre conseiller (ou intermédiaire) s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFICIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

Notre cabinet, dans son processus de sélection des instruments financiers, prend en compte des facteurs de durabilité pouvant porter sur les axes ci-dessous :

- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des activités considérées comme durables sur le plan environnemental par la classification européenne Taxonomie (autrement dit aligné à Taxonomie),
- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des « investissements durables » au sens du règlement SFDR,
- Prise en compte des « principales incidences négatives » dans l'analyse des produits conseillés.

Vous serez amené à choisir quel(s) type(s) de facteurs vous souhaitez intégrer dans votre investissement.

Patrimoine Conseil - contact@groupepatrimoineconseil.com - www.groupepatrimoineconseil.com –
41 Rue du Vivarais - 26320 St-Marcel-Lès-Valence / 04.75.83.16.25 - 1 Bis Rue Paul Loubet - 26200 Montélimar /
04.28.37.01.08 - 1A Boulevard Pasteur - 07200 Aubenas / 04.75.93.58.49 –
SARL au capital de 22.064 € immatriculé au RCS de Romans - SIREN 394 401 723 - SIRET 394 401 723 00041.
Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2
du code des assurances.

Société de courtage en assurance, Inscrit à l'ORIAS sous le N° 07001307 www.orias.fr. **Conseiller en investissement financier**, référencé sous le N°E009015 par l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'autorité des marchés financiers.



PARTENAIRES : COMPAGNIES, ETABLISSEMENTS DE CREDIT, ENTREPRISES D'ASSURANCE, AUTRES FOURNISSEURS ET PARTENAIRES IMMOBILIERS (Promoteurs)

Notre entreprise, dans le cadre de conventions de partenariats, commercialise des produits et services de partenaires dans le cadre de ses statuts réglementés.

Elle est rémunérée sous forme de commissions rétrocédées par ses partenaires.

Ainsi, le Cabinet PATRIMOINE CONSEIL fournis **un conseil en investissement non indépendant.**

Pour autant, PATRIMOINE CONSEIL n'a pas d'incitations financières particulières à proposer un produit plutôt qu'un autre. Aucun lien de nature capitalistique n'existe entre les fournisseurs de produits et PATRIMOINE CONSEIL.

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
VIE PLUS	Assureur	Convention de courtage	Commissions
UAF LIFE	Assureur	Convention de courtage	Commissions
ODDO BHF	Assureur	Convention de courtage	Commissions
ABEILLE ASSURANCES	Assureur	Convention de courtage	Commissions
PRIMONIAL	Assureur	Convention de courtage	Commissions
ALLIANZ LUXEMBOURG	Assureur	Convention de courtage	Commissions
VATEL CAPITAL	Assureur	Convention de courtage	Commissions
123 INVEST	Assureur	Convention de courtage	Commissions
LA BALOISE	Assureur	Convention de courtage	Commissions
GENERALI	Assureur	Convention de courtage	Commissions

Patrimoine Conseil - contact@groupepatrimoineconseil.com - www.groupepatrimoineconseil.com –
41 Rue du Vivarais - 26320 St-Marcel-Lès-Valence / 04.75.83.16.25 - 1 Bis Rue Paul Loubet - 26200 Montélimar /
04.28.37.01.08 - 1A Boulevard Pasteur - 07200 Aubenas / 04.75.93.58.49 –
SARL au capital de 22.064 € immatriculé au RCS de Romans - SIREN 394 401 723 - SIRET 394 401 723 00041.
Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2
du code des assurances.

Société de courtage en assurance, Inscrit à l'ORIAS sous le N° 07001307 www.orias.fr. **Conseiller en investissement financier**, référencé sous le N°E009015 par l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'autorité des marchés financiers.

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

La rémunération de chaque mission correspond à un service rendu qui sert au mieux vos intérêts.

De façon générale et sous réserve de la réglementation applicable, nos missions peuvent être rémunérées par :

- Des honoraires (au forfait, au temps passé, et/ou au résultat) ; et/ou
- Des rémunérations liées aux décisions d'investissement que vous choisirez à l'issue de certaines missions, le plus souvent assises sur les montants investis et pouvant être fonction de la durée de l'investissement si la mission est fournie d'une manière non indépendante.

Dans le cadre d'une prestation de conseil CIF (Conseil en Investissements Financiers) non indépendant, nous serons rémunérés par une fraction des frais initialement prélevés par le producteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

Dans le cadre d'une prestation de conseil en courtage d'assurance, d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, nous serons rémunérés par une fraction des frais initialement prélevés par le producteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

En outre, afin d'améliorer la qualité de notre mission et dans votre intérêt, nous vous indiquons que nous sommes susceptibles de bénéficier de certains avantages non monétaires mis à notre disposition par des tiers, sous réserve de la réglementation applicable à chaque mission convenue entre nous.

Dans le cadre de notre intervention, nous proposons aux clients un éventail dit « restreint » pour l'ensemble des instruments financiers. L'ANACOFI considère qu'en dessous de 4 produits ou 4 fournisseurs proposés par type de produit, l'analyse est restreinte.

FRAIS D'ENTRÉE

Notre rémunération se compose des frais d'entrée représentant un pourcentage du montant de l'investissement, déduction faite de la part acquise à l'assureur et/ou à la société de gestion.

Patrimoine Conseil - contact@groupepatrimoineconseil.com - www.groupepatrimoineconseil.com –
41 Rue du Vivarais - 26320 St-Marcel-Lès-Valence / 04.75.83.16.25 - 1 Bis Rue Paul Loubet - 26200 Montélimar /
04.28.37.01.08 - 1A Boulevard Pasteur - 07200 Aubenas / 04.75.93.58.49 –
SARL au capital de 22.064 € immatriculé au RCS de Romans - SIREN 394 401 723 - SIRET 394 401 723 00041.
Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2
du code des assurances.

Société de courtage en assurance, Inscrit à l'ORIAS sous le N° 07001307 www.orias.fr. **Conseiller en investissement financier**, référencé sous le N°E009015 par l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'autorité des marchés financiers.



Placements financiers <i>(OPCI, SCPI Rendement, Assurance vie, Contrat de capitalisation, PEA...)</i>	5,00% max. du montant
Placements financiers défiscalisants <i>(SCPI Fiscale, FIP/FCPI, Girardin industriel, PER, PERP...)</i>	5,00% max. du montant
Solutions de santé/prévoyance <i>(Accident de la vie, Hospitalisation, Décès invalidité, Obsèques...)</i>	15,00% max. du montant

FRAIS SUR VERSEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute vente de produits d'assurance ou de placements financiers, PATRIMOINE CONSEIL percevra des frais sur les versements complémentaires et/ou les arbitrages.

Placements financiers <i>(OPCI, SCPI Rendement, Assurance vie, Contrat de capitalisation, PEA...)</i>	5,00% max. du montant
Placements financiers défiscalisants <i>(SCPI Fiscale, FIP/FCPI, Girardin industriel, PER, PERP...)</i>	5,00% max. du montant
Solutions de santé/prévoyance <i>(Accident de la vie, Hospitalisation, Décès invalidité, Obsèques...)</i>	15,00% max. du montant

COMMISSIONS DE GESTION SUR LES OPCVM

Des commissions de gestion sur les OPCVM seront perçues par PATRIMOINE CONSEIL :

Monétaires	0,00% min	1,00% max
Obligataires	0,00% min	1,00% max
Actions	0,00% min	1,00% max
Divers <i>(Fonds structurés, fonds de gestion alternative...)</i>	0,00% min	1,00% max

La rémunération versée est justifiée par l'offre de services et produits diversifiée qui peut vous être présentée par PATRIMOINE CONSEIL et par l'amélioration du service fourni au moyen

Patrimoine Conseil - contact@groupepatrimoineconseil.com - www.groupepatrimoineconseil.com -

41 Rue du Vivarais - 26320 St-Marcel-Lès-Valence / 04.75.83.16.25 - 1 Bis Rue Paul Loubet - 26200 Montélimar / 04.28.37.01.08 - 1A Boulevard Pasteur - 07200 Aubenas / 04.75.93.58.49 -

SARL au capital de 22.064 € immatriculé au RCS de Romans - SIREN 394 401 723 - SIRET 394 401 723 00041.

Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2 du code des assurances.

Société de courtage en assurance, Inscrit à l'ORIAS sous le N° 07001307 www.orias.fr. **Conseiller en investissement financier**, référencé sous le N°E009015 par l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'autorité des marchés financiers.



PATRIMOINE CONSEIL

de la vérification périodique faite par PATRIMOINE CONSEIL que les services ou les produits initialement proposés sont toujours adaptés à vos objectifs, à votre situation financière et à votre expérience.

HONORAIRES DE CONSEIL ET INGÉNIERIE PATRIMONIALE

Les prestations de conseil et d'ingénierie patrimoniale donnent lieu à facturation d'honoraires en fonction de la complexité et de l'urgence du dossier que nous avons pu cerner dans ses grandes lignes lors de notre entretien, cette Mission vous sera facturée :

80 € H.T. de l'heure pour une mission simple et 120 € H.T. de l'heure pour une mission d'urgence.

Dans le cadre d'une prestation de conseil CIF (Conseil en Investissements Financiers) fournie d'une manière non indépendante, nous ne vous facturons pas d'honoraires de conseil.

MODE DE COMMUNICATION

Les différents modes de communication à utiliser que nous vous proposons sont : réunions physiques, téléphone, courriels, courriers, fax, autres supports durables.

Lorsqu'une information doit vous être fournie sur un support durable, cette information sera donnée qu'à la condition que :

- la fourniture de cette information par ce moyen soit adaptée au contexte dans lequel sont ou seront conduites les affaires,
- si, après vous avoir proposé le choix entre la fourniture des informations sur papier ou cet autre support durable, vous optez formellement pour la fourniture de l'information sur cet autre support ce que vous reconnaissez expressément et acceptez.

En outre, nos coordonnées (adresse, courriels, numéro de téléphone) sont affichées sur tous nos documents réglementaires.

RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/12 - Maj 24/04/13, 20/11/13 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

Par courrier : 41 rue du vivarais 26 320 Saint Marcel les Valence

Par tel/ fax : 04 75 83 16 25

ou par mail : contact@groupepatrimoineconseil.com

Patrimoine Conseil - contact@groupepatrimoineconseil.com - www.groupepatrimoineconseil.com –
41 Rue du Vivarais - 26320 St-Marcel-Lès-Valence / 04.75.83.16.25 - 1 Bis Rue Paul Loubet - 26200 Montélimar /
04.28.37.01.08 - 1A Boulevard Pasteur - 07200 Aubenas / 04.75.93.58.49 –
SARL au capital de 22.064 € immatriculé au RCS de Romans - SIREN 394 401 723 - SIRET 394 401 723 00041.
Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2
du code des assurances.

Société de courtage en assurance, Inscrit à l'ORIAS sous le N° 07001307 www.orias.fr. **Conseiller en investissement financier**, référencé sous le N°E009015 par l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'autorité des marchés financiers.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- **dix jours ouvrables** maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- **deux mois maximum** entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

SAISIR UN MEDIATEUR

- **Médiateur compétent litiges avec une entreprise :**

Médiateur de l'Anacofi, 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris

- **Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :**

Pour les activités de CIF : Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse, 75082 Paris cedex 02. Site internet : <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>

Pour les activités d'assurance : La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09. Site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières Médiation de la consommation : ANM Conso 62 rue Tiquetonne 75002 PARIS. Site internet IOBSP : www.anm-conso.com/anacofi-iobsp. Site internet IMMOBILIER : www.anm-conso.com/anacofi-immobilier

- **Médiateur en matière d'Assurances**

La médiation de l'assurance – TSA 50110 – 75441 PARIS CEDEX 09

www.mediation-assurance.org/saisir+le+mediateur

- **Médiateur en matière d'IOBSP et d'Immobilier**

Médiation de la consommation, ANM Conso 2 rue de Colmar 94300 Vincennes

<https://www.anm-conso.com/page-saisine.php>



PATRIMOINE CONSEIL

- **Médiateur pour les activités CIF**

Mme Marielle Cohen-Branche, Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers)

17, place de la Bourse, 75082 Paris cedex 02

Site internet : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>

DATE ET SIGNATURE

Le client : _____
Fait à : _____
Date : _____
Signature : _____

Le conseiller : _____
Fait à : _____
Date : _____
Signature : _____

Patrimoine Conseil - contact@groupepatrimoineconseil.com - www.groupepatrimoineconseil.com –
41 Rue du Vivarais - 26320 St-Marcel-Lès-Valence / 04.75.83.16.25 - 1 Bis Rue Paul Loubet - 26200 Montélimar /
04.28.37.01.08 - 1A Boulevard Pasteur - 07200 Aubenas / 04.75.93.58.49 –
SARL au capital de 22.064 € immatriculé au RCS de Romans - SIREN 394 401 723 - SIRET 394 401 723 00041.
Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2
du code des assurances.

Société de courtage en assurance, Inscrit à l'ORIAS sous le N° 07001307 www.orias.fr. **Conseiller en investissement financier**, référencé sous le N°E009015 par l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'autorité des marchés financiers.